



9/07/2021

Appel à candidature pour une création artistique dans l'espace public Réservé aux étudiants de 4^e et 5^e année et aux diplômés DNSAP 2018, 2019 et 2020 des Beaux-Arts de Paris

Modalités

Seqens et L'apes, structures dédiées à l'habitat social, proposent aux étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année et jeunes diplômés DNSAP 2018, 2019 et 2020 des Beaux-Arts de Paris de concourir pour la réalisation d'une création artistique destinée à prendre place sur le sol et certains éléments architecturés d'un square situé au sein d'un ensemble d'habitation à Torcy en Seine-et-Marne (voir cahier des charges).

- L'œuvre issue de cet appel à candidature sera conservée pour 2 ans au moins
- Thématique libre
- Œuvres colorées et non figuratives souhaitées
- Technique : peinture
- L'œuvre créée devra être une création originale
- Dotation pour l'Artiste lauréat.e : 3 000 € TTC pour les droits d'auteur et la cession matérielle de l'œuvre + 7 000 € TTC pour les frais de production .

Calendrier

Une réunion d'information aura lieu in situ le 20 juillet 2021 à 15h : Cette rencontre n'est pas obligatoire mais il est conseillé d'y participer. Elle comprendra une présentation des lieux à investir et des enjeux de l'opération.

Remise des dossiers jusqu'au 15 septembre 2021 (minuit)

Les candidats devront présenter **par mail un dossier PDF unique de moins de 15 Mo** contenant :

- . **description du projet** envisagé avec note d'intention
- . **esquisses, simulations, photos** des œuvres et de leur mise en situation
- . **coordonnées** : Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, année d'étude ou de diplôme
- . **mini-portfolio avec CV** en 3 ou 4 pages

Un jury composé de représentants de Seqens, de L'apes et des Beaux-Arts de Paris se réunira **le 21 septembre 2021** pour la désignation du projet lauréat. La production aura lieu dans la foulée, pour une inauguration **deuxième quinzaine de novembre 2021**.

Contact pour le dépôt de vos dossiers : fabienne.groliere@beauxartsparis.fr